

Jumelage : les chômeurs aussi

Une dizaine de demandeurs d'emploi de Ludwigsburg à la découverte du système français. Une première.

Ils ont entre 22 et 50 ans, sont en situation de demandeur d'emploi ou en réinsertion. Le service Actions-jeunes de la ville de Montbéliard est l'hôte jusqu'à vendredi d'un groupe d'une dizaine de personnes, conduit par Mme Bottle, responsable du bureau de l'emploi de Ludwigsburg. Les échanges dans le cadre des jumelages intéressant le plus souvent les élus ou les cadres

de tout poil, ce voyage constitue assurément une première.

Les chantiers du centre communal de prévention de la délinquance, la mission locale, l'ANPE, Peugeot, la vidéo, le problème particulier de l'économie frontalière sont au programme de ce séjour qui allie les activités de détente à l'approche du système

économique et social français. Les Allemands étaient demandeurs de cette visite, mise au point lors d'un récent séjour de fonctionnaires de la ville de Montbéliard dans la ville jumelée.

A Ludwigsburg, ville de 83.000 habitants, le nombre des chômeurs représente 3,4% de la population. Le chômage touche à peu près

également les femmes et les hommes et les plus grandes difficultés de réinsertion touchent les plus de 40 ans.

Un atelier de menuiserie

Les membres du groupe accueilli cette semaine à Montbéliard, tous chômeurs de longue durée, viennent de la métallurgie. C'est d'ailleurs le syndicat IG Metal qui est à l'origine des associations qui traitent les problèmes de réinsertion. Celle de Ludwigsburg, créée en 1983 sur un modèle voisin de celui de nos associations intermédiaires, gère un atelier de menuiserie.

Les 58% de son salaire que perçoit un chômeur peuvent aller jusqu'à 63% maximum, selon la situation familiale, mais cette indemnité n'est versée que pendant un an. Au delà, des aides peuvent être distribuées pendant deux ans, mais à Ludwigsburg, ville de l'Ouest, on déplore les « restrictions » actuelles, qu'on attribue à la politique d'aide aux régions de l'ex-Allemagne de l'Est.

Le système allemand n'est pas très éloigné du système français en ce qui concerne le revenu minimum (géré par la ville) la formation continue ou la possibilité de travailler pendant deux ans sous contrat subventionné par l'Etat.



Jusqu'à vendredi en Franche-Comté. Rencontres et détente.

(Photo Jean-Luc GILLME)